

# Ecole Municipale de Musique et de Danse

## Projet d'établissement 2009-2014

### Synthèse

#### I. Les missions de l'EMMD

Favoriser l'accès à l'enseignement artistique à tous les habitants de la ville

Assurer l'initiation à la musique et à la danse dans l'établissement et les groupes scolaires de la ville

Assurer la formation à une pratique approfondie de la musique et de la danse, conduisant chaque élève à l'autonomie dans cette pratique

Préparer l'orientation professionnelle des élèves

Participer à l'activité culturelle de la collectivité

Contribuer au développement de la pratique des amateurs adultes, que ce soit au sein de l'école ou en collaboration avec les institutions en charge de ce secteur

Développer et participer à la mise en réseau de l'enseignement musical et chorégraphique de l'Agglomération Lavalloise

#### III. Les objectifs 2009-2014

Développer un véritable rayonnement auprès des publics de jeunes

Développer les pratiques collectives instrumentales du 1<sup>er</sup> cycle

Développer l'offre vers le public adulte

Développer les relations intercommunales

S'inscrire dans la programmation culturelle de la ville

Accueillir dans l'établissement les anciens élèves des projets de pratiques artistiques à l'école

#### IV. Les actions à mener

Interventions, en lien avec le service jeunesse et vie scolaire, au RAM en direction de la petite enfance et des assistantes maternelles

Interventions en milieu scolaire, dès l'école maternelle et jusqu'au CE2 avec des projets d'éveil musiques et danses (projets CLE)

Réalisation de projets de « pratiques artistiques à l'école » en milieu scolaire, pour les élèves de CM1 et CM2

Aménagement du temps de chorale de formation musicale afin de développer parallèlement la pratique collective vocale et instrumentale en 1<sup>er</sup> cycle

Accueil du public adulte : être un établissement ressource pour les musiciens amateurs, proposer toutes les esthétiques artistiques et répondre aux différentes demandes de formation formulées

Création d'un groupe de travail constitué de l'élu à la culture, d'enseignants de l'EMMD, du conseiller en éducation musicale de l'Education Nationale et du chef de l'orchestre des Amis de la musique (harmonie de cycle II) afin de préparer l'accueil des anciens élèves du projet de pratiques artistiques à l'école

Développer une collaboration avec la bibliothèque municipale

Développer le partenariat avec les établissements d'enseignement artistique de l'Agglomération et du département

#### V. Les moyens

Une politique d'investissement en instruments de musique pour la réalisation des orchestres à l'école, du parcours découverte et du parc locatif

Une politique d'interventions artistiques en milieu scolaire sans l'aide financière du Conseil Général, l'école n'étant pas intercommunale

La rénovation des locaux actuels et l'affectation de locaux annexes

La formation des enseignants

Un projet d'équipement culturel regroupant l'école de musique et la bibliothèque